

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. **Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :**
COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09
2. **Mode de passation :**
Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
3. **Objet du marché :**

MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION INTERNET ET TELEPHONIE MOBILE DE PAIEMENT PAR MOBILE POUR LES USAGERS DU STATIONNEMENT PAYANT SUR LA VOIRIE (2019-01).
4. **Forme du marché :**
La consultation donnera lieu à un marché ordinaire
5. **Lots :**
Le marché fait l'objet d'un lot unique
6. **Variantes :**
Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées
7. **Délai de validité des offres :** 120 jours
8. **Durée du marché :**
La durée du marché est fixée à 1 an, à compter de sa notification. Il est reconductible 2 fois, de manière expresse dans les conditions définies au CCAP, pour une période d'1 an, soit une durée maximale de 3 ans.
9. **Attribution du marché :**
Si le nombre d'offres le permet, la Collectivité retiendra deux prestataires à l'issue de cette consultation.
10. **Retrait du dossier de consultation :**
Mairie de DINARD- Commande Publique - 28, bd Féart - 35800 DINARD
Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme <https://www.megalisbretagne.org/>
11. **Réception des offres :**
Les offres devront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : https://www.megalisbretagne.org
12. **Date limite de réception des offres :** Le 18/02/2019 à 12H00
13. **Critères de jugement des offres :**

Critères de jugement des offres	Pondération
1 - Prix (au vu de l'offre financière ou devis) : <u>1.1 Pour la Collectivité :</u> <ul style="list-style-type: none"> ◆ . Frais de mise en place et paramétrage du service.....7% ◆ . Frais de gestion des titres dématérialisés et paiements (e-tickets, abonnements.....).....7% ◆ . % de rémunération du prestataire sur les recettes générées par le service.....8% <u>1.2 Pour l'usager :</u> <ul style="list-style-type: none"> ◆ . Inscription, téléchargement et utilisation de l'application pour l'usager.....2% ◆ Frais de téléchargement ou d'abonnement le cas échéant, (hors coût de communication téléphonique opérateurs et/ou de connexion Internet).....2% 	26 %

<p>2 - Valeur technique des offres.</p> <p><u>2.1 Fonctionnalités proposées aux usagers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L'accès au service : (à partir de son identifiant, son adresse email, son numéro de téléphone portable, ou bien son compte Facebook, ou autres (à préciser par le candidat).....2% ◆ La gestion de plusieurs types d'usagers (« visiteurs », « résidents », « Abonnés», « professionnels », etc.).....2% ◆ La possibilité pour l'utilisateur d'associer plusieurs véhicules à son compte, à usage privé et/ou professionnelle.....3% ◆ La possibilité pour l'utilisateur d'enregistrer plusieurs cartes de paiement (carte personnelle et/ou carte professionnelle).....3% ◆ L'obtention de notification de fin proche de durée de stationnement (Alerte par SMS ou autre dispositif à préciser).....3% ◆ La possibilité d'augmenter ou de diminuer la durée de Stationnement.....2% ◆ Le paiement à distance, (STP ou FPS).....5% ◆ L'obtention de confirmation du paiement à partir du Site web.....2% ◆ Le Traitement sécurisé des données.....2% <ul style="list-style-type: none"> ○ traitement sécurisé du flux monétique jusqu'à la remise des paiements au Client ○ L'accès par les usagers à leur compte et à l'historique de leurs opérations <p><u>2.1 Fonctionnalités proposées à la Collectivité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en place et le paramétrage du service.....5% ◆ La gestion des titres dématérialisés et le paiement du stationnement.....2% ◆ Une solution de paiement rapide des FPS : récupération des FPS émis par serveur FPS (mode push) pour notification temps réel et paiement.....5% ◆ La prise en charge des frais d'hébergement : de la base et des données.....5% ◆ La transmission de tableaux de bord mensuels personnalisés5% 	<p>46 %</p>
<p>3 – Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Un accompagnement gratuit de la Collectivité en matière de communication : impression de flyers, d'autocollants, proposition de signalétique, opération de street marketing.....8% 	<p>8 %</p>
<p>4 – Suivi et maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Amplitude horaire de disponibilité du service5% ◆ Maintenance curative proposée et prise en charge des coûts de maintenance.....5% ◆ Mises à jour du système en cas de modifications de tarifs ou d'horaires de stationnement5% ◆ Délais d'intervention en cas de panne et délais d'intervention (temps de résolution à distance)5% 	<p>20 %</p>

14. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

15. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Ordre Technique : Jérôme GAULTIER – Tel : 02.99.16.43.98

Courriel : droits.de.place@ville-dinard.fr

Ordre Administratif : K. ALSAC / P. BANNIER - Tél : 02.99.16.00.00

Courriel : karine.alsac@ville-dinard.fr ou pascale.bannier@ville-dinard.fr

16. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD
Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

17. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 23 janvier 2019